

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER DU VILLAGE DU 11 SEPTEMBRE 2014

Cette première réunion de conseil de quartier se déroule en deux temps :

- Réunion sous une forme plénière (totalité des inscrits invités) élargie à des habitants directement concernés par le sujet du jour à savoir la présentation du projet immobilier de la société Kaufman et Broad sur le futur prolongement de la rue Jeanne Morel vers la rue de l'Egalité.
- Réunion sous une forme plénière (totalité des volontaires et inscrits) en vue de nommer le bureau et le co-président habitant.

I. Présentation Projet Kaufman et Broad :

Stéphane BERTIN co-président élu rappelle la philosophie de l'équipe municipale en matière de participation des habitants à la vie locale (démocratie participative). Les conseils de quartier ont entre autres une mission de « critique » des projets d'urbanisme existants qui sont désormais présentés aux habitants pour avis avant le dépôt du PC. Cette démarche est innovante et inédite et doit permettre de construire la ville avec les habitants.

1. Résumé du projet présenté par Kaufman et Broad, Atelier 127 et Atelier Indigène :

- Durée des travaux : 22 mois
- Dépôt du Permis de Construire : Octobre 2014
- Démarrage des travaux : Juillet 2015
- Livraison : juillet 2017
- 4 bâtiments et 5 maisons pour 124 logements en tout.
- Création d'une placette publique et d'un grand espace vert central,
- 38 % de logement social.

2. Questions ou propositions des habitants :

- Débouché rue Jeanne Morel vers rue de l'Egalité : étranglement, intersection étroite et difficile pour la circulation des véhicules
- Qu'en est-il du PLUH, est-il bloqué ? Le 3ème immeuble est en trop (côté Rue J. Morel existant). C'est un volume trop gros. Il y aura trop d'habitants. Ne peut-t-on pas le modifier ?
- La copropriété sera-t-elle fermée ? A qui sont destinés les jardins partagés ? Quelle est la superficie des espaces verts ?
- Où est prévu l'emplacement des garages ou portants à vélos ? Ne peut-il pas y en avoir sur la voie publique ?
- La Rue de la République étant saturée, un plan de circulation est-il prévu ? 124 logements en plus signifient 124 voitures supplémentaires !
- La voie piétonne est très proche des copropriétés ; est-elle ouverte au public ?
- Tout au long de la campagne électorale, nous avons entendu les candidats nous dire qu'il y a trop de béton et pas assez de poumons verts : plutôt que de construire des logements supplémentaires pourquoi ne pas construire en priorité des crèches, des écoles ?
- Nous manquons de places dans les écoles. De nouvelles classes ou une nouvelle école est-elle prévue ?
- Peut-on nous imposer de construire moins de logements ? Ne peut-on pas réserver en bas des immeubles des espaces pour le tertiaire (commerces, crèches...) ?
- Que dit la loi PLUH en matière de trouée verte ?
- Les bailleurs sociaux sont-ils concernés par ce projet immobilier ? Sont-ils propriétaires de la totalité ou d'une partie des logements ? Comment cela est organisé ? Quelle est la taille des logements ?

- Quelles sont les obligations d'achat ? Les acheteurs sont-ils obligés d'acheter logement et place de parking ?
- Quel est l'intérêt pour les promoteurs de construire du logement social ?
- Il y a déjà trop de logements sociaux à Vaulx-en-Velin. D'autres villes ne respectent même pas la loi en la matière.

Des réponses sont apportées au fil de la discussion par le promoteur et les élus. Les objections ou propositions des membres du Conseil seront examinées et certaines retenues pour faire l'objet de négociations.

II. Nomination du bureau et du co-Président :

Le conseil de quartier vote à la majorité le fait d'accepter en son sein plus de 50 personnes afin de n'exclure aucun volontaire.

Le conseil de quartier vote à la majorité le fait d'intégrer au bureau la totalité des volontaires (21) alors que le règlement des conseils de quartier prévoyait un maximum de 18 élus au bureau. Les élus du bureau sont donc : Monique ALBERT, Eric BAGES-LIMOGES, Brigitte BAILLY, Mireille BERTHIER, Fabrice BLAUDIN DE THE, Jean-Yves BONNET, Jean-Christophe COMTE, Sandrine DARNAND, Louissette DELGADO, Nacer DENFIR, Bernard FEIBEL, Monique FORAY, Salima KHELLAS Véronique LACOMBE, Jérôme MATHON, Maurice MOREL, Claude PARTOUCHE, Christian PERRAUDIN, Damien PRODHOMME, Emmanuelle SOURISSE, Ganaelle TIROLE.

Un candidat se présente pour la poste de Co-Président du Conseil de Quartier. Il s'agit de Fabrice BLAUDIN DE THE qui est élu à l'unanimité.

Les prochaines dates de réunion ne sont pas définies.